

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir,	Omnibus.
3 — 52 — —	Express.
3 — 32 — —	matin, Express-Poste.
9 — — — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat.	Express.
11 — 49 — —	matin, Omnibus.
6 — 43 — —	soir, Omnibus.
9 — 44 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 45 minut. matin,	March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

On lit dans le *Moniteur* :

Le gouvernement français, autant qu'aucun au-
tre, comprend et respecte les susceptibilités natio-
nales. Si, dans ses intentions ou dans sa conduite,
il avait donné à l'Allemagne un motif de crainte
pour son indépendance, loin de dédaigner l'élan et
les alarmes du patriotisme germanique, il les trou-
verait nobles et légitimes.

Mais nous ne saurions croire facilement à un
parti pris d'injustice contre nous de la part de ceux
auxquels nous n'avons donné aucun sujet de suspi-
cion. Notre confiance dans l'équité des autres États
n'est que l'effet de la loyauté de notre politique.
Quand des manifestations ont éclaté sur quelques
points de la Confédération germanique, nous
les avons accueillies sans émotion, parce que nous
comptions que la partie saine et éclairée de l'Al-
lemagne reconnaîtrait bientôt que ces violences
n'avaient point de cause réelle.

Cette confiance n'a pas été trompée. L'agitation
provoquée dans la presse et les chambres de plu-
sieurs États allemands, loin de se propager, tend à
se calmer. Nous le constatons avec bonheur.

Pour rendre suspect le gouvernement français,
on avait fait remonter jusqu'à lui des responsabi-
lités indirectes en lui attribuant une part dans des
opinions hostiles à l'indépendance de la Confédéra-
tion germanique et librement publiées sous l'égide
d'une législation qui n'autorise aucun contrôle pré-
ventif. Ces opinions, qui n'engagent que leurs au-
teurs, ont retenti en Allemagne comme une menace;
propagées par la malveillance, elles ont semé l'a-
larne et accrédité peut-être de regrettables er-
reurs sur les intentions du cabinet des Tuileries.

Quand on ne veut que la justice, on ne craint pas
la lumière. Le gouvernement français n'a rien à ca-
cher, parce qu'il est sûr de n'avoir rien à désa-
vouer. L'attitude qu'il a prise dans la question ita-
lienne, loin d'autoriser les défiances de l'esprit

germanique, doit au contraire lui inspirer la plus
grande sécurité. La France ne saurait attaquer en
Allemagne ce qu'elle voudrait sauvegarder en Italie.
Sa politique, qui désavoue toutes les ambitions de
conquête, ne poursuit que les satisfactions et les
garanties réclamées par le droit des gens, le bon-
heur des peuples et l'intérêt de l'Europe. En Alle-
magne comme en Italie, elle veut que les nationa-
lités reconnues par les traités puissent se maintenir
et même se fortifier, parce qu'elle les considère
comme une des bases essentielles de l'ordre euro-
péen.

Représenter la France comme hostile à la natio-
nalité allemande n'est donc pas seulement une
erreur, c'est un contre-sens. Le gouvernement de
l'Empereur a toujours, depuis dix ans, employé sa
part d'influence à aplanir les difficultés qui s'éle-
vaient et à les résoudre au point de vue de l'équité
et de la justice. — En Espagne, il a constamment
soutenu le trône constitutionnel de la reine en exer-
çant une vigilance désintéressée sur les réfragés
que des révolutions successives avaient jetés sur
nos frontières. — En Suisse, sa médiation offi-
cieuse a contribué à arranger l'affaire de Neuchâtel,
qui pouvait amener des complications avec la
Prusse. — En Italie même, sa sollicitude a devancé
les difficultés actuelles, et, après avoir rétabli le
pape dans son autorité, elle n'a inspiré partout que
des pensées de modération. — A Naples, d'accord
avec son alliée la reine d'Angleterre, il a tenté
d'amener le gouvernement des Deux-Siciles à des
réformes qui l'auraient consolidé. — En Allemagne,
dans la question délicate qui s'était élevée entre la
Confédération et le Danemarck, à propos des du-
chés, il a compris, malgré ses sympathies pour le
Danemarck, la juste susceptibilité du patriotisme
allemand pour des provinces qui tiennent au corps
germanique par tant de liens, et il n'a fait enten-
dre à Copenhague que des conseils de conciliation.

— Dans les Principautés danubiennes, il s'est ef-
forcé de faire triompher les vœux légitimes de ces
provinces pour assurer aussi dans cette partie de

l'Europe l'ordre basé sur des intérêts nationaux
satisfaits.

La politique de la France ne saurait avoir deux
poids et deux mesures; elle pèse avec la même
équité les intérêts de tous les peuples. Ce qu'elle
veut faire respecter en Italie, elle saura le respec-
ter elle-même en Allemagne. Ce n'est pas nous qui
serions menacés par l'exemple d'une Allemagne
nationale qui concilierait son organisation fédéra-
tive avec les tendances unitaires dont le principe a
été posé déjà dans la grande union commerciale du
Zollverein. Tout ce qui développe dans les pays
voisins les relations créées par le commerce, par
l'industrie, par le progrès, profite à la civilisation,
et tout ce qui agrandit la civilisation élève la
France.

Des lettres de Milan confirment l'existence de
l'ordre du jour de l'empereur d'Autriche ainsi
conçu :

« Soldats, l'empereur vous appelle sous les armes afin
d'abattre, pour la troisième fois, l'orgueil du Piémont,
et de chasser de leurs tanières les fanatiques destructeurs
de la tranquillité européenne. Marchez donc contre un
ennemi toujours vaincu par vous; rappelez-vous vos vic-
toires de 1848 et de 1849; rappelez-vous Novare, où il
fut dispersé, anéanti. Que votre mot d'ordre soit : Vivent
l'empereur et notre bon droit ! »

Les nouvelles de la guerre paraissent décidément
prendre le pas sur les nouvelles pacifiques : à peine
parlé-t-on encore du congrès dont la réunion sem-
ble entravée par les exigences inacceptables de
l'Autriche. Par contre, les informations belliqueuses
abondent. Nous venons de citer la proclamation
que l'empereur d'Autriche aurait adressée à l'armée
d'Italie. Le *Nord* publie une dépêche de Turin qui
annonce le même fait et semble donner le texte
même de l'ordre du jour impérial. On sait que l'em-
pereur François-Joseph a passé le 8, à Vienne, une
grande revue; la dépêche qui nous signalait ce fait
ajoutait qu'il était question de l'augmentation de
l'armée d'Italie et de la formation de bataillons de
grenadiers.

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Deuxième Partie.

(Suite.)

Saint-Marquet avait répété avec stupéfaction :

— Monsieur de Foncheville !

Ce dernier s'avança, saluant à droite et à gauche. Il
avait perdu son aplomb superbe et paraissait quelque peu
abattu. A la vue de l'inventaire, il resta stupéfait; mais il
se remit promptement. La vicomtesse l'accueillit avec une
certaine froideur.

— Bonsoir, Monsieur. Je vous remercie de votre exac-
titude. Vous avez pensé, sans doute, et vous ne vous
êtes pas trompé, que nous serions jaloux de vous don-
ner des consolations dans votre disgrâce.....

— J'en ai grand besoin, Madame, et vous voyez
que je suis venu les chercher. N'ai-je pas eu le plaisir
de recevoir ce matin Monsieur dans mon cabinet.

— Précisément, Monsieur, répondit Saint-Marquet,
d'un ton sec, vous m'avez fait l'honneur de m'accorder
une audience.

— Où vous m'avez soumis des plans admirables !

— Ah ! j'ignorais qu'ils eussent produit sur vous cet effet.

— Cela redouble mes regrets. J'eusse été heureux de
vous faire rendre justice; et si j'avais su que vous fus-
siez des amis de M. et M^{me} d'Orban...— Vous êtes trop bon. Votre successeur me continuera
peut-être la même estime... d'une manière plus efficace.— Est-il bien sûr, demanda le vicomte, que vous ayez
perdu vos fonctions ?— Ce n'est que trop sûr. On ne veut que des hommes
nouveaux.— Croyez que je prends sincèrement part à votre
peine.— Et moi, Monsieur, je vous reconnais là. Ce revire-
ment, d'ailleurs, ne sera pas de longue durée; nous al-
lons battre en brèche le cabinet Pontessac; avant peu,
mon illustre protecteur reviendra au pouvoir.— Avant peu ! dit Mathilde avec humeur, il faut tou-
jours du temps; ce ne sera pas avant six mois au
moins.

— Six mois, ce n'est rien.

— C'est énorme; et moi qui, sur votre promesse, avais
écrit à mon cousin...

— J'en suis désolé, Madame. Je n'ai plus de recettes
à donner. J'ose espérer néanmoins, poursuivit Ernest en
dirigeant son regard vers Louise qui avait repris sa bro-
derie, j'ose espérer que vous daignerez me conserver
votre bienveillance.

— Certainement... certainement...

— Pour échapper à de plus amples explications, la vicom-
tesse sonna et dit à Lucy :

— Qu'on apporte le thé.

Ernest avait parfaitement compris qu'il ne devait
plus compter sur la main de Louise; sa pensée se reporta
sur M^{lle} de Neuville.

Mathilde étant occupée du soin de remplir les tasses,
Alexis profita de ce répit pour prendre les deux visiteurs
dans un coin du salon et leur exposer brièvement son
affaire avec le marquis. Il ajouta :

— Cette cruelle nécessité d'aller sur le terrain avec un
ancien ami m'avait si péniblement affecté, que je n'ai pas
eu assez de loisir d'esprit pour chercher mes témoins.
Cependant, c'est demain à sept heures qu'aura lieu la
rencontre. Je n'ai donc pas de temps à perdre. En vous
voyant ici, Messieurs, j'ai pensé que vous voudriez
bien me rendre ce service signalé. Excusez cette demande
pressante; mais, en pareil cas, je me mettrais de même
à votre disposition.

Ernest entendit cette proposition avec une joie secrète;
il jugeait que ce bon office raffermirait son crédit chez
les d'Orban.

— Ne doutez pas de moi, s'écria-t-il, cher vicomte.
Je suis tout à vous.

— Je ne veux point vous surprendre; vous savez que
la loi sur le duel atteint, dans sa sévérité, les témoins
eux-mêmes ?

— Je le sais et je ne m'en effraie pas.

On annonce aujourd'hui en effet qu'un corps d'armée de 50,000 hommes a reçu l'ordre de partir pour l'Italie; qu'un autre corps de 70,000 hommes est formé en Bohême et en Moravie; qu'une division de 60,000 hommes est concentrée à Vienne et que les réserves de l'armée d'Italie et des autres Etats de la monarchie sont appelées sous les armes.

Enfin, l'ordre a été donné à l'administration du chemin de fer de préparer le matériel pour un nouveau transport de 25,000 hommes. Le railway est encombré de wagons chargés de matériel de guerre, de munitions, de provisions de bouche.

Une correspondance de Vienne publiée par le *Journal (français) de Francfort*, et datée du 5 avril, laisse d'ailleurs pressentir ces événements. Après avoir déclaré que l'Autriche a fait preuve d'une longanimité excessive envers ses sujets égarés et envers le Piémont, elle annonce que le moment est proche où l'Autriche jugera nécessaire « de mettre un terme à un état de choses qui ne saurait se prolonger sans compromettre l'existence même de tout gouvernement réglé. »

Tout semble donc annoncer une solution prochaine de la crise que nous traversons et il faut bien dire que nous admirons l'incroyable assurance avec laquelle la presse autrichienne proteste des désirs pacifiques dont le gouvernement de l'empereur François-Joseph n'a cessé d'être animé : à en croire ces journaux, ce n'est que contrainte et forcée que l'Autriche tirerait l'épée pour défendre ses droits attaqués.

Si nous nous occupons en France des mouvements des troupes autrichiennes, on se préoccupe également beaucoup en Autriche des mouvements militaires qui se produisent chez nous. La *Gazette de Vienne*, entre autres, après avoir dit que le nombre de nos régiments d'artillerie serait porté de dix-sept à trente-deux, nous apprend « que les tirailleurs algériens, nommés *turcos*, qui seront installés au camp de Belley, se composent d'indigènes algériens très-braves, mais très-féroces. »

Les correspondances de Turin portent que le nombre des volontaires italiens déjà arrivés en Piémont atteint presque le nombre de 10,000 hommes.

Les interpellations annoncées par lord Palmerston ont été, sur les instances très-vives de M. Disraeli, ajournées à la semaine prochaine. M. le chancelier de l'Echiquier a déclaré qu'il serait plus qu'inopportun de saisir en ce moment la chambre de cette question.

Le même incident s'est produit à la chambre des lords; sur une interpellation du marquis de Clanricarde, le comte de Malmesbury a dit qu'il exposerait la semaine prochaine la situation des relations extérieures. Le ministre des affaires étrangères a ajouté qu'il pensait être en mesure, à cette époque, de démontrer aux nobles lords que le gouvernement britannique avait fait tous ses efforts pour sauvegarder la paix de l'Europe.

L'ordre du jour de Milan a donné une impulsion très-vive aux idées de guerre. Le *Globe* va jusqu'à annoncer que le gouvernement anglais aurait reçu la nouvelle que l'Autriche aurait déclaré la guerre au Piémont.

Nous devons déclarer que l'ensemble des nouvelles reçues dimanche à Paris ne permet pas d'ajouter foi à l'information du *Globe*. La situation diplomatique est toujours très-tendue, mais elle n'est pas rompue, et il est permis d'affirmer que le bruit mis en circulation par le journal anglais est au moins prématuré.

Sous ces réserves, nous continuons de donner à nos lecteurs le résumé de nos informations de la journée. S'il faut en croire une lettre de Vienne, adressée au *Morning-Post*, le ministre des finances d'Autriche aurait déclaré « qu'à moins que les préparatifs de guerre ne fussent suspendus, la banqueroute nationale ne tarderait pas à en résulter. »

Le parti militaire, ajoute cette lettre, pousserait l'empereur à commencer immédiatement les hostilités. François-Joseph serait, dit-on, convaincu que ce serait le seul moyen de résoudre la question italienne.

Ajoutons que le *Journal (français) de Francfort*, qui reçoit, on le sait, ses inspirations de la chancellerie autrichienne, semble donner raison aux assertions du correspondant de la feuille anglaise. Ce journal, après avoir manifesté son étonnement, nous allons dire son indignation, du refus de désarmer fait par le Piémont, s'écrie avec une certaine emphase :

« Quoi ! l'Autriche devrait donner au Piémont l'exemple du désarmement, elle devrait laisser le champ libre aux menées incendiaires, non-seulement dans le reste de l'Italie, mais aussi dans ses propres Etats ! »

Il termine en ces termes :

« Nous répétons que nous ne voyons pas la possibilité de la réalisation d'un congrès, en présence de cette situation. »

La *Gazette autrichienne* fait d'ailleurs la même déclaration, dans un article intitulé : « Cavour et le congrès. » Elle prétend que si la Sardaigne dépose véritablement les armes, alors, mais seulement alors, l'Autriche pourra se faire représenter au congrès.

Sans vouloir donner à ce renseignement plus d'importance qu'il ne comporte, peut-être, il nous faut bien répéter ici ce que nous disons plus haut, à savoir que les nouvelles belliqueuses continuent de prendre le pas sur les nouvelles pacifiques.

Les événements qui s'accomplissent en ce moment ont détourné l'attention publique d'une question très-grave aussi et dont l'Europe aura peut-être également à s'occuper dans un avenir prochain. Nous voulons parler du conflit élevé entre la monarchie danoise et les duchés de Holstein et de Lauenbourg. — Ch. Bousquet. (Le Pays.)

Une lettre de Turane, du 30 janvier, adressée au journal *La Espana*, donne les détails suivants sur une escarmouche entre les soldats espagnols et les Anamites. Le capitaine Esteban Chavarri se trouvait avec 32 grenadiers de sa compagnie lorsqu'ont paru brusquement deux éléphants de guerre. Sur chacun d'eux s'élevait une espèce de litière dans laquelle étaient 4 hommes; un autre, monté sur le cou de l'animal, le piquait de toute sa force avec

une lance aiguë. Les éléphants se sont mis au galop, courant plus vite que des chevaux. Derrière chacun d'eux courait un peloton de 50 soldats bien armés. Aussitôt que le capitaine Chavarri eut vu à qui il allait avoir affaire, il dit à ses soldats de bien viser, non sur les animaux, mais sur leurs conducteurs et « si les éléphants fondent sur vous ouvrez-leur le passage, car ils sont très-lents à changer de direction dans leur marche. » Il a ensuite ordonné le feu de file. Les soldats espagnols ont abattu les conducteurs des éléphants qui, n'ayant plus de direction, ont fui devant les balles; les hommes qui les suivaient ont disparu. L'ordre de départ pour l'expédition de Saïgon a été donné. Demain une compagnie doit s'embarquer, et dans quelques jours, le reste des forces espagnoles de 700 hommes. Le *Cano* remorquera ces forces. Le gros des forces espagnoles sera transporté par le navire français la *Saône*.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 7 avril. — Dans la séance de la chambre des communes, lord Palmerston a dit : Je me propose de présenter demain quelques observations sur la politique étrangère. Je demanderai au gouvernement quelle est la position actuelle de l'Angleterre, soit à titre de médiatrice, soit comme négociatrice, relativement aux discussions entamées à présent, à Paris ou ailleurs, au sujet de l'Italie et des affaires de l'Europe en général.

Londres, 8 avril. — Le *Morning-Post* publie le mémoire adressé par le comte Camille de Cavour au gouvernement anglais, à la date du 1^{er} mars, constatant les griefs reprochés à l'Autriche, savoir : le maintien d'abus en Lombardie; l'exercice de l'influence autrichienne sur les petits Etats de l'Italie, son attitude menaçante vis-à-vis du Piémont.

Le comte Cavour demande des constitutions pour les duchés et pour Rome, et un gouvernement italien pour la Lombardie et pour Venise; la destruction des forts de Plaisance et le principe de non intervention.

Le *Daily-News* prétend savoir que l'interpellation que lord Palmerston se propose de faire serait motivée par le bruit que lord Derby serait disposé à garantir à l'Autriche la possession de la Lombardie. — Havas.

Londres, 9 avril. — *L'Etna* apporte des nouvelles de Calcutta du 8. — Nena-Sahib et la Begum, à la tête des débris des insurgés, traversent la rivière Gumduck entrant dans le Népal et se dirigeant vers l'Est. 6,000 cipayes se sont rendus à Oude.

Tantia-Topee, avec 10 officiers et 300 soldats, a quitté le camp des insurgés se rendant à Scindia. — La cavalerie de Feroze-Shah s'est rendue.

Marseille, 9 avril. — Les nouvelles de Constantinople sont en date du 30 mars. Le Grand-Visir était entré en convalescence et il restait au pouvoir. Il n'y avait pas assez de troupes pour former un second corps d'armée à Choumla. La Porte avait appelé 150,000 hommes de la réserve, mais la moitié désertait.

— Et vous, Monsieur Saint-Marquet ?

— Mon Dieu ! je ne demande pas mieux. Mais il y a une forte amende, vous concevez qu'un inventeur méconnu...

— Soyez donc tranquille, dit Mathilde en lui présentant une assiette de petit-four, on la paiera !

— Madame, vos paroles sont des ordres pour moi.

Quand de Foucheville et Saint-Marquet sortirent vers minuit, le premier se disait :

— Voilà un duel venu bien à propos. Il faudra tâcher de se montrer avec éclat. Si j'empêche l'effusion du sang, j'obtiens Louise et sa dot.

Le second se disait de son côté :

— Cette affaire sera excellente pour moi. Désormais je tiens M^{me} d'Orban et sa fortune !...

La nuit s'avancait. Alexis s'était retiré dans son cabinet pour y mettre en ordre ses affaires, à la veille d'un combat où il pouvait succomber. Il avait classé ses papiers, écrit à quelques-uns de ses amis, fait des dispositions au sujet de Louise qu'il renvoyait à son couvent. Libre enfin de ces soins, il prit la lettre d'Emma, l'ouvrit et se mit à la relire, puis traça rapidement un billet à la jeune fille. C'était pour son cœur un devoir de reconnaissance. Il remerciait M^{me} de Neuville de sa bonne amitié, et lui témoignait la plus sincère sollicitude. « Au moment où je vais peut-être disparaître de ce monde, lui disait-il, permettez-moi de songer à votre avenir. »

« Vos goûts sont simples; vous aimez l'étude, la re-

» traite, la vie paisible. Eh bien ! s'il m'était permis de faire un vœu pour vous et de vous l'exprimer, ce serait celui de vous voir unie à cet honnête homme, à ce cœur loyal qui s'appelle Bénédicte Arnaud. Rappelez-vous mon conseil, à l'heure où il s'agira d'un choix d'où dépendra le bonheur de votre vie. On ne saurait, en pareille matière, mettre trop de prudence; car le pire des malheurs, c'est le mariage sans la sympathie. »

Accablé de fatigue après avoir passé par tant d'émotion, Alexis laissa sa tête appesantie tomber sur ses mains. Le sommeil le surprit. Sa lampe ne jetait plus qu'une faible clarté.

En ce moment, la vicomtesse entra sur la pointe du pied. De sa chambre, elle avait vu la lumière veiller dans le cabinet. Inquiète et curieuse comme une femme dominatrice, elle voulait savoir ce que pouvait faire Alexis à une pareille heure.

Le plus profond silence régnait dans l'appartement, et le cabinet n'étant fermé que par une portière en damas, Mathilde y pénétra sans bruit. Elle resta stupéfaite à l'aspect du vicomte endormi, et voulut d'abord se retirer; mais un autre sentiment la poussa à s'approcher. De quoi s'était occupé M. d'Orban.

S'appuyant légèrement au dossier du fauteuil; Mathilde se pencha et aperçut, sous les mains d'Alexis, la lettre d'Emma et le billet du vicomte.

Cette âme altière, qui jusqu'alors avait mis toutes ses satisfactions et trouvé aussi ses toutes agitations dans la ri-

chesse, éprouva une torture qu'elle n'avait jamais connue.

La lettre d'Emma ! la lettre d'Emma !... Il l'a emportée ! il l'a relue !

Ce n'était donc pas pour Louise, c'était pour le vicomte que M^{me} de Neuville avait écrit ! Mathilde ne comprenait pas la sainteté du plus beau, du plus grand peut-être des sentiments sociaux, de l'amitié, l'amitié qui avait dicté les deux lettres.

Mathilde, à force d'enfermer sa pensée dans ses calculs, en était arrivée à ce malheur de ne plus croire qu'à l'or et de mettre en doute les plus pures effusions de l'âme. Une rage indicible s'alluma dans son sein. Cependant, quelque aveuglée qu'elle fût, elle ne pouvait méconnaître les vertus d'Emma, et ce fut contre Alexis que son indignation se tourna.

— L'ingrat ! pensa-t-elle, moi qui l'ai enrichi !

Soudain elle se souvint de la lourde domination qu'elle faisait peser sur son mari, et, moitié accusa et le vicomte, moitié s'accusant elle-même, elle sortit du cabinet, ployée sous le désespoir.

Alexis en rêvant venait de murmurer :

— Bonne Emma !

VI. — LA ROSÉE SUR LE SABLE.

Rétrogradons de quelques heures pour nous transporter chez Stéphane Delaunay. L'artiste, après une première séance consacrée au portrait de Maria, venait de remonter chez lui, tout ébloui

Dans certains centres de population les recruteurs étaient menacés.

Les députations de la Bosnie et de l'Herzégovine, fatiguées de ce qu'on semblait vouloir leur refuser justice, voulaient repartir; Fuad-Pacha s'efforçait de les retenir. — Havas.

FAITS DIVERS.

Nous lisons dans le *Courrier de l'Ain* du 7 :

Par le train 4 de ce jour, une dame partit ce matin de Culoz pour se rendre à Paris. Arrivée à Tenay, elle s'aperçut qu'elle avait perdu ou oublié un petit cabas renfermant 5,000 fr. en billets de banque, ainsi que d'autres valeurs assez importantes. Elle s'informa aussitôt, par voie télégraphique, si son cabas avait été retrouvé. En effet, le sac était tombé entre les mains d'un honnête homme. Le sieur Bernard (Joseph), homme d'équipe à la gare de Culoz, l'avait ramassé dans la salle d'attente et s'était empressé de le porter à M. le chef de gare, qui put ainsi le remettre à qui de droit.

— On a appris jeudi, à Toulouse, une fâcheuse nouvelle. M. Chêne, procureur impérial près le tribunal de première instance de Moissac, a succombé, samedi, à une attaque d'apoplexie foudroyante. Ce magistrat était sur son siège au moment où la mort est venue l'atteindre, et il a expiré dans une des salles du tribunal, entouré des magistrats et des membres du barreau, douloureusement émus par ce triste accident.

— La *France d'outre-mer*, journal de la Martinique, annonce, dans son numéro du 14 mars, que de nombreux incendies avaient éclaté depuis quelque temps dans cette colonie. Un incendiaire qui avait mis le feu à l'habitation de la Pointe, appartenant à M. Lepelletier de Saint-Remy, a passé aux dernières assises et a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Le nouvel évêque de la Martinique était arrivé le 8 mars à Saint-Pierre, où l'on se préparait à recevoir M. Baroilhet de Puligny, officier général en tournée d'inspection, qui avait quitté Cayenne à bord du vapeur de l'Etat le *Flambeau*.

— Une secousse de tremblement de terre assez violente a été ressentie le 6 avril, à 10 heures 45 minutes du soir, à Plombières (Vosges).

On a entendu un bruit retentissant, analogue au fracas que produirait une voiture chargée de lourdes barres de fer roulant avec rapidité sur un pavé inégal; ce bruit était tout à fait distinct du frémissement des vitres que l'on entendait en même temps.

Il a éclaté subitement du côté de l'ouest, et s'est perdu du côté de l'est en s'affaiblissant graduellement à mesure qu'il remontait le cours de la vallée. Les secousses, ou plutôt les vibrations, ont été sensibles, mais peu prononcées, très-rapides et sans direction appréciable. Le bruit a duré de 4 à 5 secondes. La direction indiquée par le bruit était assez exactement celle de l'ouest à l'est.

— On a vu rarement, au mois d'avril, la végétation aussi avancée qu'elle l'est en ce moment à Paris et aux environs. Dans un grand nombre de jardins, les lilas sont déjà en pleine floraison, et partout les arbres fruitiers sont littéralement chargés de fleurs. On remarque en même temps que tous les marronniers transplantés l'année dernière aux abords de la Bourse et sur la place du Châtelet sont couverts de feuilles. Il en est de même de ceux amenés du bois de Boulogne aux Champs-Élysées. Ce résultat prouve d'une manière décisive l'efficacité des moyens employés pour doter d'arbres tout formés les promenades de la capitale auxquelles ce système de décoration improvisée avait manqué jusqu'ici.

— Nous avons dit que S. M. I. le sultan avait

donné à Mlle Eveillard une pension de 6,000 fr. Voici la lettre qui accompagnait le titre de ce témoignage de munificence du sultan et que Mlle Eveillard a trouvée dans sa corbeille de mariage :

Abdul-Medjid-Kan.

A la jeune fille du regretté consul de France à Djeddah.

De misérables insensés ont immolé un homme juste, un père de famille. Ils ont laissé seule et orpheline l'enfant de son sang et de son affection. Que le Dieu tout-puissant permette à son serviteur, Abdul-Medjid, de devenir le second père de la jeune fille, et que cette fleur de l'Occident ne refuse pas la rosée bienfaisante qui lui est offerte par celui qui donnerait son pouvoir et sa vie pour cicatriser la blessure éternelle faite au cœur de la jeune fille. C'est la prière de l'indigne serviteur de Dieu, juge des innocents et des coupables. ABDUL-MEDJID-KAN.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La mort de M. Barré a laissé une place vacante au conseil d'arrondissement. Les électeurs du canton nord-ouest sont convoqués pour dimanche prochain, afin d'élire un nouveau conseiller. Le candidat sympathique au pays et appuyé par le gouvernement est M. Henri Delavan.

La commission du Corps-Législatif, relative aux crédits supplémentaires et extraordinaires de la session de 1859, a nommé pour rapporteur M. Louvet.

Le *Moniteur* publie un décret qui fixe la répartition, entre les départements de l'Empire, des cent mille hommes appelés en 1859 sur la classe de 1858.

Pour le département de Maine-et-Loire, le contingent est de 1,434 sur 4,386 inscrits.

Jeudi dernier, un bateau-gabarre, la *Marie-Désirée*, appartenant au sieur Placet, maître marinier à Angers, a sombré sur la Mayenne, territoire de la commune de Daon. Ce bateau était chargé de 1,011 hectolitres de froment expédiés par le sieur Ménard, marchand de grains aux Angers, commune de l'Hôtellerie (Maine-et-Loire), au sieur Houel, commissionnaire à Angers. Il paraît qu'en voulant passer la porte marinière du moulin du Gué, commune de Daon, où plusieurs barques venaient de passer sans accident, le courant entraîna le bateau avec violence sur la rive droite de la rivière; l'effet du choc fut tel, qu'il fut repoussé sur la rive gauche, où il échoua sur un banc de sable, et, malgré les efforts des hommes qui le montaient, sombra aussitôt. Ceux-ci furent heureusement recueillis immédiatement par des mariniers accourus à leurs cris de détresse.

Il résulte de ce sinistre une perte d'environ dix mille francs pour le sieur Ménard, propriétaire du chargement; celle du propriétaire du bateau, le sieur Placet, est d'environ mille francs. Rien n'était assuré. (*Echo de la Mayenne.*)

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Il y a longues années qu'on avait vu, au mois d'avril, la

Loire couverte de larges bancs de sable et quelques-uns de ses bras entièrement à sec. Pour trouver le récit d'une sécheresse semblable à celle qui se manifeste maintenant, il faut remonter à l'année 1662.

« En cette année 1662, dit l'excellent historien de l'Anjou Jacques Thevenin, on traversait, le 5 avril, la Loire, près le château, à pied, et les pauvres gens y menaient leurs bêtes paître, car l'herbe croissait sur les grèves; et les lavandières étendaient au milieu du fleuve des cordes pour sécher leur linge. Jamais on n'avait vu une pareille disette d'eau. »

Les actionnaires du Comptoir d'Escompte de Saumur sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le vendredi 29 avril, pour entendre le compte-rendu de l'exercice écoulé.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Un revirement aussi heureux qu'attendu a changé depuis vingt-quatre heures la face des affaires.

Si nos informations sont exactes, les difficultés qui retardaient la réunion du congrès des cinq grandes puissances seraient définitivement applanies.

On serait tombé d'accord sur les conditions d'un désarmement simultané; l'Autriche aurait donné son adhésion définitive et le congrès pourrait se réunir dans le plus bref délai.

En publiant ces nouvelles sous toutes réserves, mais avec l'empressement naturel que comporte leur caractère rassurant, nous devons déclarer que, sans pouvoir les garantir d'une manière absolue dans tous leurs détails, nous avons de fortes raisons de croire qu'elles sont l'expression véritable de la situation actuelle. — Ch. Bousquet. (*Le Pays.*)

Marché de Saumur du 9 Avril.

Froment (hec. de 77 k.) 14 53	Graine de colza	—	
2 ^e qualité, de 74 k. 13 80	— de lin	25 —	
Seigle	8 80	Amandes en coques	
Orge	8 80	(l'hectolitre)	—
Avoine (entrée)	41 —	— cassées (50 k)	62 —
Fèves	12 40	Vin rouge des Cot.,	
Pois blancs	24 —	compris le fût,	
— rouges	49 20	1 ^{er} choix 1838.	—
Cire jaune (30 kil)	250 —	2 ^e — — — — —	100 —
Huile de noix ordin.	58 —	3 ^e — — — — —	80 —
— de chenevis	50 —	— de Chinon	65 —
— de lin	49 —	— de Bourgueil	110 —
Paille hors barrière	52 55	Vin blanc des Cot.,	
Foin	100 —	1 ^{re} qualité 1858 150 —	
Luzerne (droits com) 101 —	— 2 ^e — — — — —	70 —	
Graine de trèfle	70 —	— 3 ^e — — — — —	35 —
— de luzerne	52 —	— ordinaire	—

(a) Prix du commerce.

BOURSE DU 9 AVRIL.

3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Ferme à 67 50.

4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 95 10.

BOURSE DU 11 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Ferme à 67 45.

4 1/2 p. 0/0 baisse 55 cent. — Ferme à 94 75.

P. GODET, propriétaire-gérant.

encore du luxe dont il s'était vu entouré et des regards de feu dont il avait eu à soutenir l'éclat. En rentrant il avait une gaieté expansive et bruyante que Célestine ne lui avait jamais connue. Il embrassa Henri avec une sorte de distraction et courut d'abord au tiroir où était le reste des mille francs, un peu ébréchés par M. Blémont.

— Ça va bien, ça va bien ! se dit-il en se frottant les mains et contemplant son petit trésor; les chances donnent fièrement depuis vingt-quatre heures !

— Oui et non, mon ami, dit doucement Célestine, d'un ton qui n'était pas sans mélancolie.

— Comment ? comment ? Nous n'avons pas eu de chances ?

— Ne te fâche pas; je ne veux pas te contredire.

Stéfane alla prendre sa pipe et la bourra d'un air de mauvaise humeur. C'était la première fois qu'il avait cette contenance.

— Les femmes ne sont jamais contentes ! dit-il en se jetant dans le fauteuil qui craqua sous son poids.

Il se releva et donna un coup de pied au fauteuil.

— Ce *Voltaire* est tout délabré... Demain il faudra en acheter un autre.

— Comme tu voudras, mon ami.

— Nous aurions aussi besoin d'une glace plus grande que celle-ci et d'une pendule moins *rococo*.

— Comme il te plaira. Mais ces dépenses...

— Ces dépenses ne sont pas au-dessus de nos moyens. Nous avons de l'argent !

— De l'argent !

— Encore !... On croirait que ça te vexé.

Il écarta Henri qui voulait jouer, et qui le regarda tout interdit, avec une larme aux yeux.

La mère s'en aperçut, embrassa l'enfant et lui glissa un morceau de sucre.

Puis, tout en mettant le couvert, elle dit à son mari :

— Je serais désolée, mon ami, si tu me prêtai des pensées que je n'ai pas. Dès que tu es content, je dois être contente, et je le suis. Mais, franchement, j'en suis désire plutôt que l'Etat te commandât des travaux...

— Ecoute donc, on ne fait pas toujours ce qu'on veut. Si je n'ai pas obtenu de commande, ce n'a pas été ma faute.

— Je le sais; tu as assez couru pour rien !

— Or, si je trouve aujourd'hui de l'argent à gagner facilement, je ne vois pas pourquoi tu t'en affligerais.

— Cet argent vient d'une source...

— Eh ! mon Dieu ! c'est selon l'opinion qu'on a. Je suis artiste et je place mes tableaux comme je le puis.

— Stéfane, je t'ai connu plus rigoriste.

— Il ne faut pas non plus l'être trop, Célestine. On ne réussit guère en ce monde avec la grande morale. C'est tout au plus si l'on ne vous montre pas au doigt. Vous ennuyez les gens, et ils vous tournent les talons. Après ce portrait, on m'en commandera bien d'autres, va !

— Oui, des amis de...

— De M^{me} de Rochemore ? Quel mal à cela ! N'en resterais-je pas moins un homme honnête parce que je commencerai à me répandre ?

— Tu as raison, dit Célestine en allant essayer quelques larmes dans sa petite cuisine.

Delaunay ne s'était pas aperçu de ce mouvement. Il continua à s'extasier sur ses chances sans comprendre quelle peine il causait à sa femme.

— Cette Maria, reprit-il, est une personne qui mérite d'être connue. Elle a beaucoup de grâce dans la conversation; de la simplicité, une distinction, une décence même qu'on est loin de trouver chez ses semblables.... Et puis, si tu savais quelle exquise élégance règne autour d'elle ! quel luxe princier !...

— Je conçois, dit Célestine, que cela t'ait surpris et charmé; jusqu'ici dans notre petit ménage, tu n'avais connu que le luxe de la propreté.

— Ne t'afflige pas sans motif. C'est une comparaison naturelle.

— Non, mon ami, je ne m'afflige pas. Seulement, je voudrais que tu eusses, ce luxe qui te plaît. Jusqu'à présent tu n'en avais pas eu besoin.

— C'est vrai, mais peut-être notre simplicité forcée nous était-elle nuisible; les hommes jugent toujours sur les apparences.

Célestine avait grande envie de répliquer : « A commencer par toi pour cette Maria... » Mais elle garda cette réflexion, résolue qu'elle était de ne heurter en rien son mari.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e BAUDRY, notaire
à Varennes.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Soit en un seul lot, soit en trois lots,
selon qu'il y aura lieu,

UN MORCEAU DE PRÉ

Appartenant à la commune de Varennes,

Situé au Port-Graton, dite commune, contenant environ 18 ares, et joignant au midi le chemin, au nord MM. Domenil, Epagneul, Drussé-Nau et Beauvils, au couchant les héritiers Tortu et au levant les enfants Milsonneau.

L'adjudication aura lieu à la mairie de Varennes, le dimanche 24 avril 1859, à midi, par le ministère de M^e BAUDRY, notaire audit lieu. (185)

Etude de M^e BODIN, avoué à Saumur.

DECLARATION D'ABSENCE.

A la requête de M. Antoine GARCZYNSKI, domicilié maintenant à Szezepice, près Exin, dans le grand-duché de Posen (Prusse);

On fait savoir que dame Caroline Luard, d'origine anglaise, qu'il épousa à Nantes vers 1834, et avec laquelle il a été domicilié à Saumur, jusqu'en 1840, a disparu depuis cette époque sans avoir donné de ses nouvelles.

M. Garczyński, malgré toutes ses recherches tant en France qu'à l'étranger, n'ayant pu découvrir la résidence actuelle de sa femme, et ayant besoin de faire constater son absence, invite les personnes qui auraient des renseignements à donner sur elle à les adresser, soit par écrit, soit de vive voix, au commissariat de police de Saumur, ou au greffe de la justice de paix du canton Sud dudit Saumur, ou encore à M^e BODIN, avoué, rue d'Orléans, n° 66.

Saumur, le 12 février 1859.
(63) Signé : R. BODIN.

A VENDRE

OU A LOUER,

UNE PETITE PROPRIÉTÉ,

Située à Bagnaux, ruelle des Pauvres, dépendant de la succession de M. TURPIN.

Et consistant en maison de maître, écurie, remise, pressoir, cave, cour et jardin; le tout renfermé de murs, et d'une contenance de 24 ares environ. Cette propriété joint d'un côté M^{me} Tessier, d'autre côté M. Brazier.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (155)

A VENDRE

DEUX MACHINES A VAPEUR,

L'une fixe de la force de trois chevaux, et l'autre pour battre le blé.

S'adresser à M. UNALSERRE-MARQUIS, à Saumur, ou à M. FUSEILLIER, mécanicien à Montreuil. (139)

SERVICE DES FOURRAGES.

Le samedi 16 avril 1859, à la Mairie de Saumur, il sera procédé, à 3 heures du soir, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de foin, luzerne, paille et avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue Bodin, n° 3), où le public sera admis à en prendre connaissance. (170)

A VENDRE UNE MAISON,

Sise Grand'Rue, 12.

S'adresser à M. PIETTE, architecte, rue Bodin, 12, ou à M^e LEROUX, notaire.

Il y aura toute facilité pour les paiements. (719)

A VENDRE ou A LOUER

Une MAISON, sise au Petit-Puy. S'adresser à M. JOUFFRAULT.

POUDRE DE RUBIS

Pour faire couper les rasoirs, pour polir l'or, l'argent, le cuivre, l'acier, l'ivoire, etc., 1 fr. 25 et 1 fr. le flacon.

COLLE BLANCHE LIQUIDE

Pour papier, carton, porcelaine, verre, marbre, bois, cuir, liège, etc., 50 cent, le flacon.

Dépôt chez M. LECOTTIER, 8, rue du Marché-Noir, à Saumur. (9)

A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois), sise rue Saint-Nicolas, n° 3.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

BELLES ÉCURIES, pouvant contenir six chevaux. — REMISE et PIED-A-TERRE, le tout en face de la Sous-Préfecture.

S'adresser au bureau du journal.

MALADIES NERVEUSES

De l'estomac et des intestins.

Un rapport, approuvé par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 27 décembre 1849, constate que les personnes atteintes de ces maladies et celles chez lesquelles la digestion ne s'opère qu'avec difficulté, ont vu, en quelques jours, les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître par l'emploi des PASTILLES ou de la POUDRE DE CHARBON VÉGÉTAL-MÉDICAL DU DOCTEUR BELLOC, dont l'usage n'a jamais d'inconvénients.

Il faut s'assurer que les boîtes et flacons portent le cachet et la signature Belloc.

Dépôt : à Paris, boulevard Poissonnière, 4; à Saumur, chez M. DAMICOURT. (186)

M. TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, demande un PREMIER CLERC.

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisser et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 5 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean.

PRIX DU POT : 5 FR. (8)

On demande un CHIEN COUCHANT âgé de 8 à 12 mois, ayant eu la maladie.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph^{en} à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, etc. — Prix du pot : 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt : à Saumur, pharmacie de M. DAMICOURT, place de la Bilange; à Angers, pharmacie MÉNIÈRE. (54)

CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE J^e ALGLAVE,

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt : chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

CHEZ VICTOR DALMONT, ÉDITEUR,

Précédemment Carilian-Gœury et V^o Dalmont,

LIBRAIRE DES CORPS IMPÉRIAUX DES PONTS-ET-CHAUSSÉES ET DES MINES,

Quai des Augustins, 49, à Paris.

LES

INONDATIONS

EN FRANCE

DEPUIS LE VI^e SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

RECHERCHES ET DOCUMENTS

CONTENANT :

Les Relations contemporaines, les Actes administratifs, les Pièces officielles, etc., de toutes les époques; avec détails historiques sur les quais, ponts, digues, chaussées, levées, etc.; suivis de Tableaux synoptiques par bassin, de l'hydrographie générale de la France; et d'un Index bibliographique des ouvrages anciens et modernes traitant de la matière;

PUBLIÉS, ANNOTÉS ET MIS EN ORDRE POUR SERVIR AUX ÉTUDES HISTORIQUES, STATISTIQUES, SCIENTIFIQUES, ET TOPOGRAPHIQUES DES INONDATIONS,

Par M. MAURICE CHAMPION.

2 forts volumes in-8°. — Paris, 1858. — Prix : 15 francs.
(Le tome 1^{er} est en vente, le tome 2 paraîtra prochainement.)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

8 FR.
par an.

LA PRESSE LITTÉRAIRE

Six mois
4 fr. 50 c.
Trois mois
2 fr. 50 c.

REVUE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS

PARAISSANT LES 5 ET 20 DE CHAQUE MOIS.

Bureaux à Paris, rue Saint-Honoré, 257.

La Presse Littéraire se compose de 16 pages très-grand in-4° à 5 colonnes et renferme la matière d'un demi-volume in-8°. Chaque numéro contient deux ou trois chapitres d'un roman inédit, une ou deux nouvelles complètes, une critique littéraire sur les publications nouvelles, des études de mœurs et des études biographiques, une revue des théâtres, des pages d'histoires empruntées aux publications les plus remarquables, des légendes, chroniques, etc. Sous le titre mélanges et nouvelles, la Presse Littéraire donne un résumé de tous les faits intéressants et curieux qui se trouvent dans les grands et petits journaux.

À côté des noms les plus aimés et les plus illustres de notre littérature contemporaine, la Presse Littéraire consacre une partie de ses colonnes à la publication de traductions des meilleurs romans étrangers. Au nombre de ces romans publiés tout récemment par cette feuille, nous citerons Shirley, par CURRER BELL; Evelyn Forester, par Miss MARGUERITE POWER; Crichton et la Fille de l'Avare, par HARRISON AINSWORTH.

L'abonnement part du 1^{er} de chaque mois.

PRIME ACCORDÉE AUX NOUVEAUX ABONNÉS.

Toute personne qui s'abonnera pour une année, d'ici au 1^{er} mars, recevra immédiatement, franco : Crichton, roman historique, par HARRISON AINSWORTH, 2 volumes, et Evelyn Forester, Histoire d'une Femme, par Miss MARGUERITE POWER, 2 volumes. Ces 4 volumes seuls représentent le prix de l'abonnement.

Les abonnés de six mois recevront un de ces deux ouvrages à leur choix. On s'abonne en adressant un mandat sur la poste, ou par l'entremise des libraires, des chemins de fer, des directeurs de poste et des messageries. (Les lettres non affranchies sont refusées.)

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,